



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111535

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/11/2024 14H57 C:004400 I:13992

V/Appel du Mardi 19/11/2024 a 14H57

V/REF.IMM. 205

IMMEUBLE : LE BELLEVUE TOUR
41/43 BD EDOUARD HERRIOT
4, BOULEVARD DOC GALLAVARDIN
69800 ST PRIEST

SDC 'Le Bellevue Tour'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 29 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N41 - LOCAUX DE LA BOULANGERIE LA MAISON DELICE - TEL:*0605914107*
OU 04 72288572

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR EN URGENCE POUR UN PROBLEME DE REFOULEMENT DANS LES
SOUS-SOLS DE LA BOULANGERIE CE QUI NECESSITE UN NETTOYAGE/ DESINFECTION
AVEC REPARATION PROVISOIRE DE LA TRAINASSE EXISTANTE QUI A DEJA FAIT
L'OBJET D'UNE REPARATION ANTERIEURE (COLLIER MIS EN PLACE) ET LA
REALISATION D'UN RELEVÉ POUR DEVIS DE REMPLACEMENT/ REMISE EN CONFIRMITE
DE LA TUYAUTERIE

Donneur d'ordre : M. O. PAUTET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie

LE 19/11/2024 A 17H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL
REPERAGE D'UNE FUITE SUR UNE FONTE AVANT LE COLLIER SME POSE EN
PROVISOIRE
DEPOSE DU RACCORD SME
MISE EN PLACE D'UNE BANDE D'ETANCHEITE
CONTROLE ETANCHEITE - OK

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 20/11/24 a 07H32 M. O. PAUTET

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 19/11	2	70,85	177,12
2,50	Sup.H.50%-Ouv.Qual +17h/20h-Sa 7h-12h	2	35,42	88,55



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111535

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45
5,00	Metre(s) Bande d'étanchéité DENS0 2024	2	4,54	22,70
TOTAL H.T.				356,94
T.V.A. a 10,00%				35,69
TOTAL T.T.C.En EURO				392,63

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.